



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 À 19 H 30

Aux personnes et organismes intéressés

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- *Règlement 225-13-2021 amendant le Règlement relatif aux PIIA 225-2008 afin d'ajuster l'applicabilité de l'Annexe D*

Le règlement concerne l'ensemble de la ville.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet de règlement, se tiendra une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30** dans la salle du conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 1, place de la Mairie à Saint-Sauveur.

Attendu le nombre limité de places, nous demandons aux personnes de s'inscrire à l'avance, avec leur **adresse, téléphone et preuve de résidence** à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.saint-sauveur.qc.ca.

Si le nombre d'inscriptions dépasse la capacité, la Ville procédera à un tirage au sort. Nous confirmerons les présences le lundi 22 novembre.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire ou un membre du conseil qu'il désigne expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer sur ce sujet. Le projet est disponible pour consultation sur le site Internet de la ville, sous la rubrique *Projets de règlements en cours*.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 10 novembre 2021.

Le greffier adjoint,

Yan Senneville, OMA